



## LE MOT DU MAIRE

*Cabanassiennes, Cabanassiens,*

*Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la nouvelle équipe municipale lors des dernières élections. Le conseil municipal a été installé le 3 juillet 2020, J'ai eu l'honneur d'y être élue Maire de La Cabanasse. Je peux vous assurer de l'investissement plein et entier de l'ensemble de l'équipe communale, qui avec un sens aigu des responsabilités oeuvrera dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.*

*Je veux ici remercier les employés communaux pour leur aide précieuse dans la mise en place de notre équipe et leur implication quotidienne au service de la Cabanasse.*

*Ce bulletin, vecteur d'informations entre la municipalité et les habitants, vous permettra, entre autres, d'identifier les nouveaux élus et les commissions communales dans lesquelles ils siègent. Le site internet [www.lacabanasse.fr](http://www.lacabanasse.fr) vous permettra également de trouver toutes les informations relatant la vie de la Commune ainsi que diverses informations pratiques pour votre quotidien et votre confort.*

*En ces temps troublés, je ne peux que vous inciter à la prudence, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers. Soyons, ensemble, responsables face à la crise sanitaire.*

*Merci de votre confiance*

*Christine COLOMER*



Photo: F. Berlic

1

### CONSEIL MUNICIPAL

- Composition
- Commissions et Syndicats

4

### LA CABANASSE

- Démographie.
- Logement et Cadre de Vie
- Emplois et activités
- Niveau de Vie
- Statistiques
- Pompiers

5

### INFORMATIONS D«HIVER»SES

- Stationnement hiver
- Préparer l'hiver

2

### BUDGETS

- Comptes Administratif 2019
- Fiscalité Locale

3

### TRAVAUX ET PROJETS

- Voiries
- Urbanisme et Environnement

6

### ANIMATIONS

- Fête de la Vierge
- Rentrée des Classes
- Forum des Associations

7

### INFOS PRATIQUES

- Flash Infos
- Mémos et adresses utiles
- Décès 2020

## Composition

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 Juillet 2020 afin d'élire le Maire et ses Adjoints.

**Présents:** COLOMER Christine, CLERCH Xavier, CULLELL Christophe, FOLIARD Annick, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, POLATO Serge, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine, CANTO Daniel, DELCASSO François, FOUGERE Jean-Pierre, JULIEN Jean-Pierre.

A bulletin secret,

Mme COLOMER Christine élue Maire: 11 votes Pour, 4 votes Blancs.

M. POLATO Serge élu 1er Adjoint à l'unanimité par 15 voix.

M. GAUMOND Stéphane élu 2e Adjoint: 11 votes Pour, 4 votes Blancs.

Comme annoncé dans le programme électoral, Mme Le Maire et les Adjoints baissent leurs indemnités, afin d'en faire bénéficier les élus de la majorité.

### 2- Indemnité des élus – Taux et annexe

#### Indemnité du maire :

40.3 % indemnité maximale – Indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2020, soit 1567.43 €/mois

#### Indemnité des adjoints :

10.7 % Indemnité maximale des adjoints – Indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2020, soit 416.17 €/mois

Enveloppe globale à répartir : 2399.77 € - Taux

#### Taux et répartition :

	<b>Nom</b>	<b>Indemnité Montant</b>	<b>Indemnité taux</b>
<i>Maire</i>	Christine COLOMER	1159.77	28.8187
<i>1<sup>er</sup> adjoint</i>	Serge POLATO	300	7.7133
<i>2<sup>ème</sup> adjoint</i>	Stéphane GAUMOND	300	7.7133
<i>Conseiller délégué 1</i>	Xavier CLERCH	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 2</i>	Christophe CULLELL	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 3</i>	Annick FOLIARD	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 4</i>	Jérôme GARRIGOLAS	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 5</i>	Marie-Madeleine LECARPENTIER	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 6</i>	Karine PARENT	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 7</i>	Céline VERDAGUER	80	2.0569
<i>Conseiller délégué 8</i>	Amandine VILLENEUVE	80	2.0569

## Commissions et Syndicats

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 Juillet 2020 afin de constituer les Commissions Communales et d'élire les Délégués aux différents organismes intercommunaux.

**Présents:** COLOMER Christine, CLERCH Xavier, CULLELL Christophe, FOLIARD Annick, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, POLATO Serge, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine, CANTO Daniel, DELCASSO François, JULIEN Jean-Pierre.

**Procuration:** FOUGERE Jean-Pierre à JULIEN Jean-Pierre.

Les Commissions	DELEGUES	CONSEILLERS
ADMINISTRATION ET GESTION DES PERSONNELS	Mme VERDAGUER Céline (Administration Générale)	Mme VERDAGUER Céline M. CLERCH Xavier M. GAUMOND Stéphane
FINANCES - BUDGET	Mme PARENT Karine (Finances et Gestion)	Mme PARENT Karine, Mme VERDAGUER Céline M. POLATO Serge
URBANISME	M. GAUMOND Stéphane (Urbanisme)	Mme PARENT Karine M. GAUMOND Stéphane M. POLATO Serge
VOIRIE-TRAVAUX-SECURITE	M. GARRIGOLAS Jérôme (Sécurité et Cadre de vie) M. CLERCH Xavier (Travaux Voirie)	M. GARRIGOLAS Jérôme M. GAUMOND Stéphane M. CLERCH Xavier
ACTION SOCIALE ET VIE LOCALE CITOYENNE	Mme FOLIARD Annick (Animation et Vie Locale) Mme LECARPENTIER Marie-Madeleine (Séniors-Santé-Action Sociale) Mme VILLENEUVE Amandine (Relations Commerces et Artisans)	Mme FOLIARD Annick. Mme LECARPENTIER Marie-Madeleine Mme VILLENEUVE Amandine M. CULLELL Christophe
ENVIRONNEMENT-TRADITIONS-TOURISME-COMMUNICATION	M. POLATO Serge (Environnement). M. CULLELL Christophe (Communication et Tourisme)	M. CULLELL Christophe Mme LECARPENTIER Marie-Madeleine Mme FOLIARD Annick Mme VILLENEUVE Amandine

Les Organismes Intercommunaux	TITULAIRES	SUPPLEANTS	EXTERIEURS
SIVM - MONT-LOUIS	M. CLERCH Xavier Mme COLOMER Christine	M. POLATO Serge M. CULLELL Christophe	
SIAEPA - CAMBRE D'AZE	M. CLERCH Xavier Mme COLOMER Christine	M. POLATO Serge M. GARRIGOLAS Jérôme	
SYNDICAT DE LA TELEVISION - SAILLAGOUSE	Mme FOLIARD Annick	Mme LECARPENTIER Marie-Madeleine	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ABATTOIR - UR	M. POLATO Serge	Mme COLOMER Christine	
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL - OLETTE	Mme LECARPENTIER Marie-Madeleine	Mme FOLIARD Annick	
SIOCCAT	M. CULLELL Christophe		
CORRESPONDANT DEFENSE	Mme COLOMER Christine		
CORRESPONDANT TEMPETE	M. POLATO Serge		
REGIE ELECTRIQUE	Mme COLOMER Christine M. POLATO Serge M. GAUMOND Stéphane M. CULLELL Christophe M. GARRIGOLAS Jérôme		M. LAFONT Louis M. BATTLO Antoine

## Comptes Administratifs 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 Juillet 2020 afin de voter les Comptes Administratif 2019.

**Présents:** COLOMER Christine, CULLELL Christophe, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, POLATO Serge, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine.

**Procurations:** DELCASSO François à FOUGERE Jean-Pierre, FOLIARD Annick à COLOMER Christine, GARRIGOLAS Jérôme à GAUMOND Stéphane

**Absents excusés:** CLERCH Xavier, JULIEN Jean-Pierre, CANTO Daniel.

Le compte administratif, est l'arrêté des comptes et le bilan financier au 31 Décembre. Il est établi par le Maire et retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Il est constitué de :

- **La section de fonctionnement**, qui concerne les dépenses et les recettes courantes de la gestion de la commune.

- **La section investissement** qui retrace les opérations non courantes, celles de nature à modifier le patrimoine de la commune (acquisition immobilière, emprunts, tout autres travaux)

En reprenant toutes les recettes encaissées et les dépenses émises, le compte administratif laisse apparaître le résultat, ou la perte, de l'exercice considéré.

Les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2019 :

### FONCTIONNEMENT

Commune	Recettes	Dépenses
	774 433,88 €	556 964,20 €
<b>Résultat Exercice 2019-EXCEDENT</b>	<b>217 469,68 €</b>	
Report exercice antérieur: Excédent		
	363 457,53 €	
<b>Résultat Exercice 2019 global</b>	<b>580 927,21 €</b>	

#### Section de Fonctionnement :

Total dépenses : 556 964 €

Total recettes : 774 434 €

Excédent de fonctionnement constaté en 2019 : 217 470 €

Cet excédent s'ajoute aux résultats cumulés des années précédentes qui étaient de 363 457 €.

Ces deux montants additionnés, soit un total de 580 927 €, forment le « solde d'exécution de fonctionnement ».

Lotissement	Recettes	Dépenses
	141 733,19 €	141 733,19 €
<b>Résultat Exercice 2019</b>	<b>0,00 €</b>	
Report exercice antérieur:		
	0,00 €	
<b>Résultat Exercice 2019 global</b>	<b>0,00 €</b>	

## INVESTISSEMENT

Commune	Recettes	Dépenses
	185 023,19 €	230 706,44 €
<b>Résultat Exercice 2019-DEFICIT</b>	<b>-45 683,25 €</b>	
Report exercice antérieur: Excédent		
	71 278,66 €	
<b>Résultat Exercice 2019 global</b>	<b>25 595,41 €</b>	
Intégration ASA 29,95€	<b>25625,36 €</b>	
Lotissement	Recettes	Dépenses
	133 823,25 €	25 974,57 €
<b>Résultat Exercice 2019-EXCEDENT</b>	<b>107 848,68 €</b>	
Report exercice antérieur:		
	-55 250,43 €	
<b>Résultat Exercice 2019 global</b>	<b>52 598,25 €</b>	

Section d'Investissement:

Total dépenses : 230 706 €

Total recettes : 185 023 € + 30 € ASA

Déficit d'investissement constaté 2019 : 45 653 €

Ce déficit s'ajoute aux résultats cumulés des années précédentes qui étaient de 71 278 €. Ces deux montants additionnés, soit un total de 25 625 €, forment le « solde d'exécution d'investissement ».

Commune Restes à réaliser	Recettes	Dépenses
	122 027,00 €	224 500,00 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>-102 473,00 €</b>	

Il reste à réaliser

Dépenses d'investissement : 224 500 €

Recettes d'investissement : 122 027 €

Soit un déficit d'investissement d'un montant de 102 473 €

Ce qui nous fait un besoin de financement d'un montant de 76 847 € (25 625 € – 102 473 €).

## AFFECTATION DU RESULTAT 2019

<i>Résultat Fonctionnement</i>	
Résultat Exercice 2019	217 469,68 €
Résultat Reportés antérieurs	363 457,53 €
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>580 927,21 €</b>

<i>Solde d'exécution de la section d'Investissement</i>	
Solde d'exécution cumulé d'Investissement - Excédent	<b>25 625,36 €</b>
Solde des restes à réaliser	-102 473,00 €
Besoin de financement	76 847,64 €
<b>AFFECTATION</b>	<b>146 847,64 €</b>
<b>REPORT EN FONCTIONNEMENT -Budget 2020</b>	<b>434 079,57 €</b>

L'affectation de 146 848 € permet d'équilibrer le besoin de financement de la partie investissement (76 847 €) et d'avoir une avance budgétaire pour d'éventuels travaux imprévus.

## Fiscalité Locale

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 Juillet 2020 afin de voter les Budgets 2020.

Les taux d'impositions auraient dû être votés avant le 02 Juillet 2020. En l'absence de vote, les taux d'imposition 2019 sont reconduits.

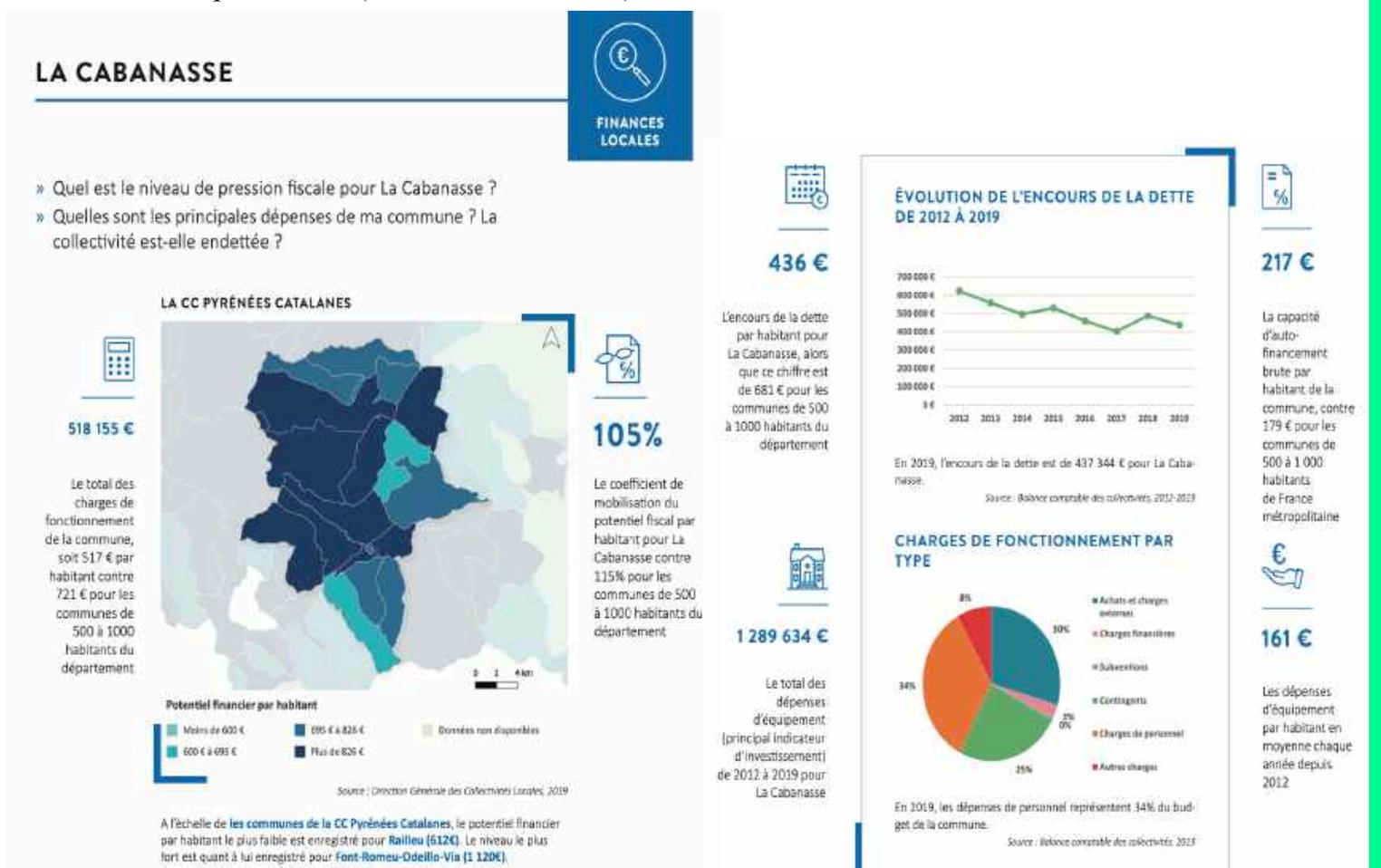
### TAUX d'IMPOSITION 2020

Taxe Habitation	8,68 %
Taxe Foncière Bâti	15,52 %
Foncier Non Bâti	36,06 %

### Le Saviez-Vous?

Le taux d'effort fiscal (aussi appelé coefficient de mobilisation du potentiel fiscal ou taux de pression fiscale) est un indicateur général de pression fiscale. Il est égal au rapport entre le produit des quatre taxes (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) et le potentiel fiscal pour La Cabanasse.

Un coefficient supérieur à 100% signifie que la collectivité a davantage fait appel à la fiscalité par rapport à la moyenne nationale. Cet indicateur reste toutefois à considérer avec précaution : les communes aux bases d'impositions plus faibles doivent appliquer des taux plus élevés pour obtenir des recettes équivalentes (Source INSEE 2017).

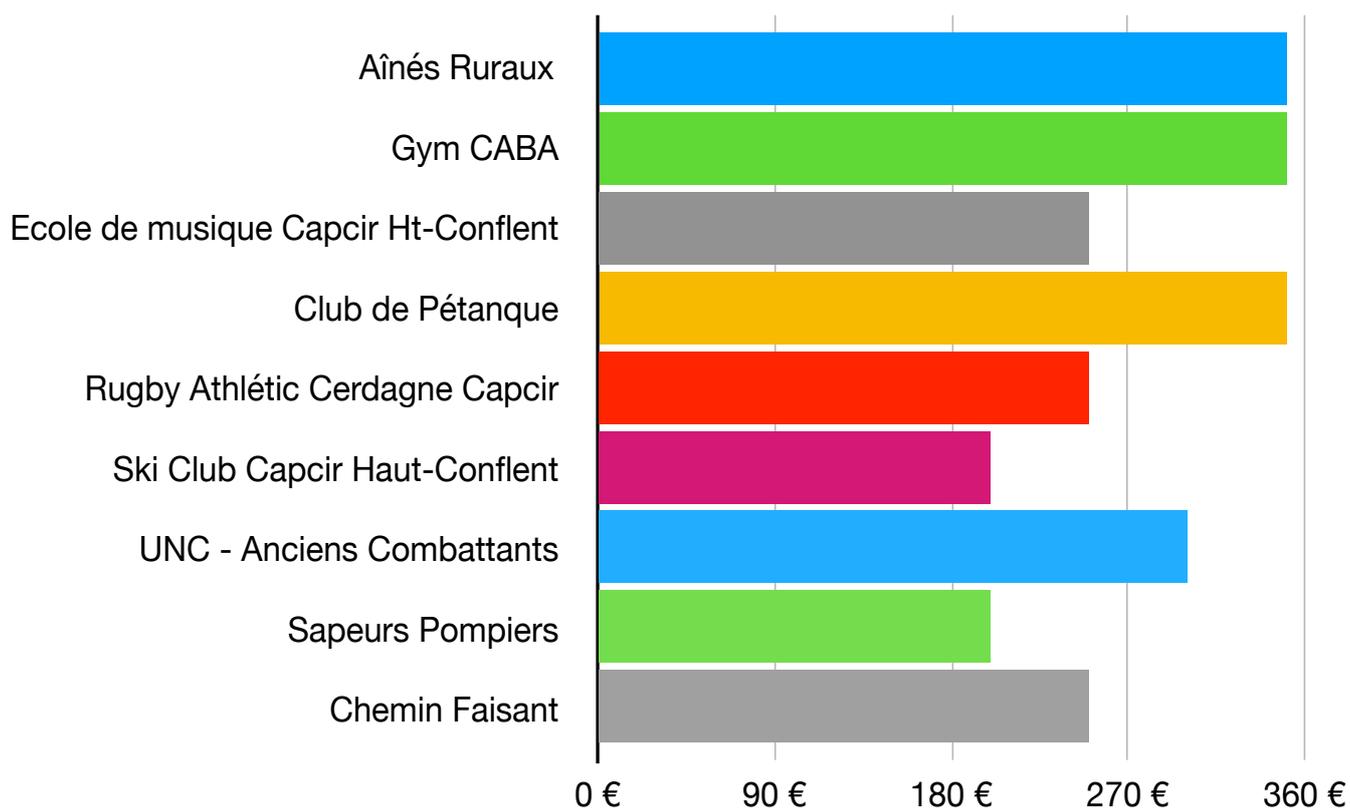


Source: INSEE 2017

## SUBVENTIONS 2020

ASSOCIATIONS CABANASSIENNES	
Aînés Ruraux	350 €
Gym CABA	350 €
Ecole de musique Capcir Ht-Conflent	250 €
Club de Pétanque	350 €
UNC - Anciens Combattants	300 €
Rugby Athlétic Cerdagne Capcir	250 €
Chemin Faisant	250 €
Ski Club Capcir Haut-Conflent	200 €
Sapeurs Pompiers	200 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>2 500 €</b>

Subventions Associations 2020



## Voirie

### Travaux et Réparations diverses.

- Suite à une visite de l'Académie, dans les locaux de l'école, des travaux de mise aux normes COVID ont été réalisés. Rajout de deux toilettes avec point d'eau intégré et un point d'eau supplémentaire, indispensables pour permettre une ouverture en septembre.
- Rue Joliot Curie (rue à sens unique en centre de village), les travaux sont en cours de finition.
- Une fuite d'eau a été constatée devant les garages communaux. Une étude est faite pour savoir s'il serait possible et judicieux de profiter des travaux actuels pour la réparer.
- Suite à un éboulement du Jardo (2017), derrière le centre de loisirs et la crèche. Les travaux ont été réalisés en urgence. En effet, les structures d'accueils étant fermées, il était judicieux de les faire.
- Un tuyau, ainsi qu'un robinet, ont été mis en place sur le terrain des boulistes.
- La boîte à vitesse d'un des véhicules, pour le futur déneigement, a été réparé.
- Des panneaux d'affichage ont été mis à chaque point de ramassage des ordures et de nouvelles poubelles ont été installées à gauche de l'Eglise et à la petite régie.
- La balayeuse est passée dans les rues de La Cabanasse et les avaloirs sont nettoyés.
- L'épaveuse a été passée, les trous des chaussées ont été colmatés et les bouches d'égouts réparées.
- Un personnel possédant les compétences pour conduire le chasse-neige sera employé de Décembre à Mars.
- Reprise des dossiers 2018 et 2019 afin de finaliser les travaux commencés: Eglise, Rue du Jardo.
- Les Moulins: une fuite d'eau pluviale a été réparée.

## Urbanisme et Environnement

Un village qui évolue et se transforme, en prenant soin de garder son identité, est un village qui prospère. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie pour vos démarches et à consulter sur internet ou par voie d'affichage les informations courantes.

- Les conséquences de la tempête Gloria et, sans doute, les effets du « confinement » ont invité des propriétaires à prendre des dispositions pour aménager, modifier, protéger et embellir des habitations depuis le mois de juin. Nous ne pouvons que vous en féliciter.
- Pour la partie « Privés », à ce jour nous avons connaissance des intentions de transformation en appartements de la SOLAZE ainsi que des projets de constructions sur des terrains validés sur le PLU depuis plusieurs années. L'immeuble PUIG est acheté et 7 appartements sont à la vente.
- Un rafraichissement et l'isolation de la résidence « des Neiges » sont approuvés. Les dossiers sont en cours.
- Pour la partie Communale et Communauté de Communes Pyrénées-Catalanes, comme vous le savez, la grande projection 2021 repose sur le futur « Pôle enfance » qui regroupera Planes, Saint-Pierre dels Forcats, Mont-Louis, La Llagonne et notre village. Dès lors que le permis de construire sera déposé et la première pierre posée, le devenir des structures existantes sera à l'ordre du jour et la population sera informée des orientations que nous leur donnerons.
- Pour rappel, il reste une parcelle communale à la vente. Rapprochez-vous du Secrétariat de Mairie pour plus d'informations.

## Les Chiffres Clés de La Commune

Source INSEE 2017

### Point méthode

Tout comme les autres communes de moins de 10 000 habitants, La Cabanasse fait l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Par ailleurs, pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : taxe d'habitation, permis de construire, fichiers des régimes d'assurance maladie...

### LA CABANASSE



DÉMOGRAPHIE

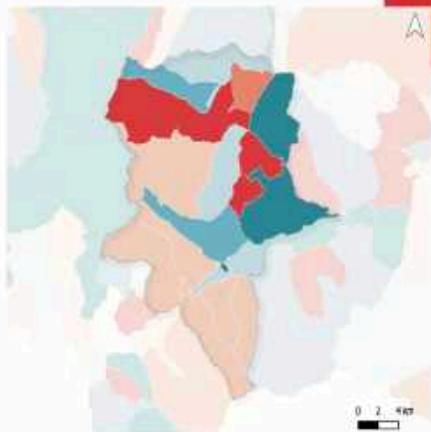
- » Pour La Cabanasse, la population a-t-elle augmenté ou baissé ?
- » Mon territoire est-il jeune ? Familial ? Vieillissant ?

#### CC PYRÉNÉES CATALANES



669

La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour La Cabanasse, contre 698 en 2012



Evolution de la population entre 2012 et 2017



Source : INSEE RGP 2012-2017

A l'échelle de la CC Pyrénées Catalanes, l'évolution de la population la plus élevée est enregistrée pour Raillou (+28%). L'évolution de la population la plus faible est quant à elle enregistrée pour Samsa (-24%).



5

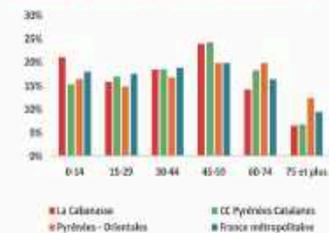
Le nombre de naissances en 2018 pour La Cabanasse contre 3 décès



183

Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune, contre 236 en 2007

#### POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



21% de la population a moins de 14 ans pour La Cabanasse.

Source : INSEE 2017



120

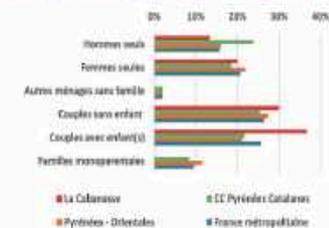
Le nombre de retraités pour La Cabanasse, contre 130 en 2007, soit une évolution de -7% en dix ans



106

Le nombre de familles avec enfant(s) pour La Cabanasse, soit 37% des ménages de la commune

#### RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



0% des ménages de la commune sont des familles monoparentales.

Source : INSEE 2017



16

Le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile dans la commune

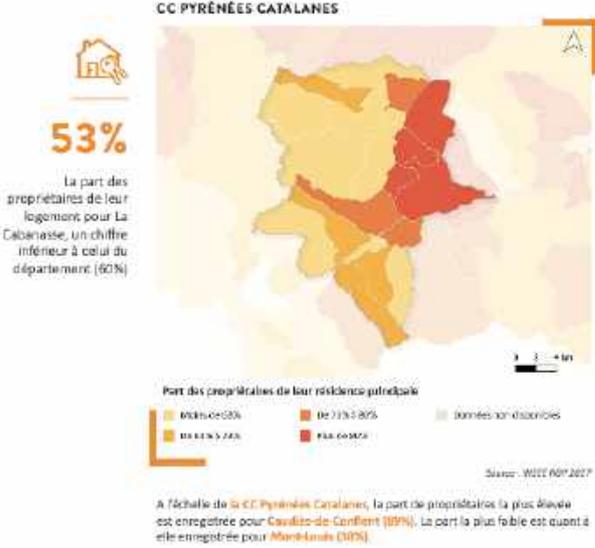
Source : INSEE 2017

## LA CABANASSE



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Pour La Cabanasse, comment occupe-t-on son logement ?
- Les constructions ont-elles changé le visage de ma commune depuis les années 1960 ?



## A retenir

Les logements vacants correspondent aux logements inoccupés, qu'ils fassent l'objet d'une procédure (vente, succession...) ou non (ex. vétusté). Un taux de vacance élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une partie du parc de logements, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

A ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés sur un parc total de 35 millions. A noter que le taux de vacance est légèrement plus élevé dans les communes de moins de 1 000 habitants : 8,6% contre 7,9% pour les communes de 1 000 à 10 000 habitants.

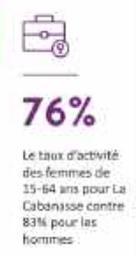
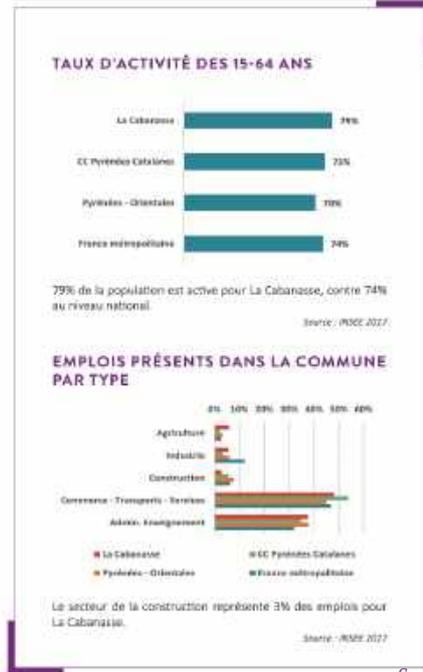
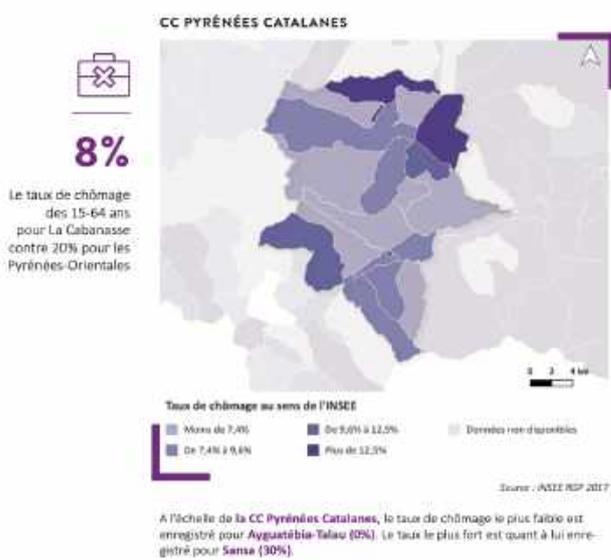
Source: INSEE 2017

## LA CABANASSE



EMPLOI ET ACTIVITÉ

- Le chômage est-il élevé pour La Cabanasse ? La population est-elle plutôt active ou inactive (étudiants, retraités...) ?
- Les habitants travaillent-ils dans la commune ou en dehors ?



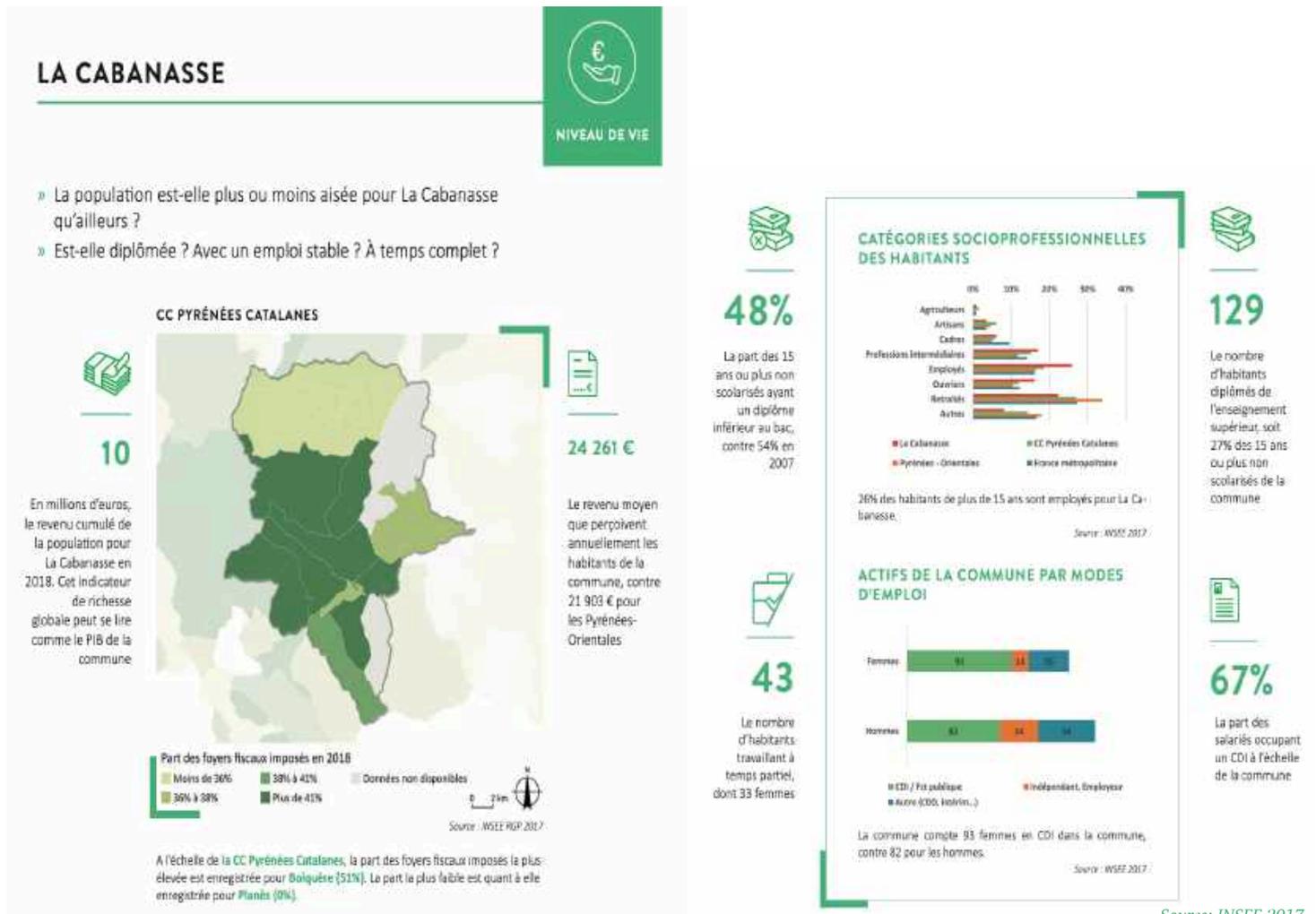
Source: INSEE 2017

## Un peu de technique

Il ne faut pas confondre «chômeur» au sens de l'INSEE et Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) au sens de Pôle emploi.

Pour La Cabanasse, les «chômeurs» sont comptabilisés lors du recensement de la population via une définition simple : les personnes qui n'ont pas d'emploi et qui en recherchent un. Les DEFM correspondent quant à eux aux inscrits à Pôle emploi, qu'ils touchent ou non des allocations. On peut donc être chômeur sans être inscrit à Pôle emploi.

Si la comptabilisation des chômeurs par l'INSEE est plus précise, elle est moins récente que la donnée de Pôle emploi. Il est donc pertinent d'utiliser les deux sources de données.



## Pour aller plus loin

En France, les habitants des communes de moins de 1 000 habitants semblent moins «riches» que les autres, avec un revenu moyen de 25 487 € par an et par foyer fiscal, contre 27 156 € pour le reste du pays. La strate la plus «aisée» est d'ailleurs celle des 1 000 à 2 500 habitants, avec un revenu moyen de 27 241 € ! On constate aussi que les grandes villes comptent le revenu moyen le plus faible (24 447 €), alors que les écarts de revenu sont plus forts dans ces territoires. Cet indicateur permet donc une première approche des niveaux de richesses pour La Cabanasse. Il convient toutefois de regarder le détail des revenus, pour identifier ceux qui sont les plus riches mais aussi les ménages les plus fragiles.

Source SDIS des Pyrénées Orientales du 27 Juillet 2020

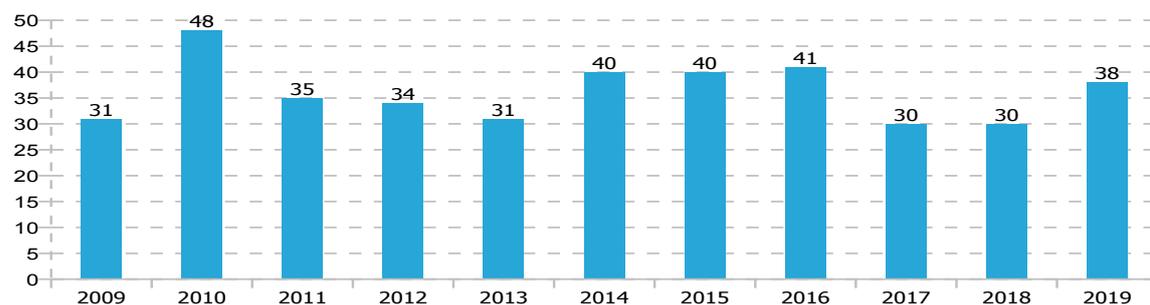
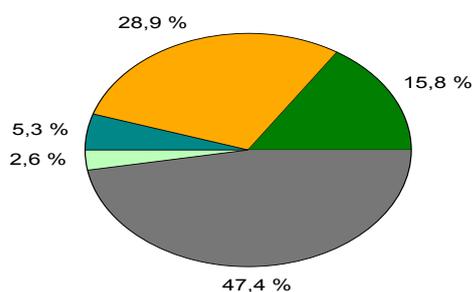

**Fiche commune  
CABANASSE, LA**

Période de 01/2019 à 12/2019

**Informations Générales**

Population (INSEE)	676 hab.
Superficie	3 km <sup>2</sup>
Densité	225 hab./km <sup>2</sup>

<b>Nb d'interventions pour 1000 hab.</b>	
CABANASSE, LA	38
Moyenne départementale	27

**Evolution du nombre d'interventions**

**Activités Operationnelles sur le territoire de la commune**


- ACCIDENT
- INCENDIE
- OPÉRATIONS DIVERSES
- RISQUES TECHNOLOGIQUES
- SECOURS À PERSONNE

**Répartition des  
Interventions par  
catégorie de sinistre**

	Nb inter	Charge OPS (hommes x heures)
ACCIDENT	6	74
INCENDIE	11	204
OPÉRATIONS DIVERSES	2	11
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1	10
SECOURS À PERSONNE	18	123
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>421</b>


**Fiche commune  
CABANASSE, LA**

Période de 01/2019 à 12/2019

Catégorie de sinistre	Famille de sinistre	Nb inter
ACCIDENT	ACCIDENT	6
<b>Total ACCIDENT</b>		<b>6</b>
INCENDIE	INCENDIE	11
<b>Total INCENDIE</b>		<b>11</b>
OPÉRATIONS DIVERSES	OPÉRATIONS DIVERSES	2
<b>Total OPÉRATIONS DIVERSES</b>		<b>2</b>
RISQUES TECHNOLOGIQUES	RISQUES TECHNOLOGIQUES	1
<b>Total RISQUES TECHNOLOGIQUES</b>		<b>1</b>
SECOURS À PERSONNE	SECOURS A PERSONNE	18
<b>Total SECOURS À PERSONNE</b>		<b>18</b>
<b>Total</b>		<b>38</b>

Centre (TOP 5)	Nb Départs d'engins	% départs d'engins	Durée moyenne des sorties d'engins
FONT ROMEU	38	53,5 %	1h56m21s
MONT LOUIS	28	39,4 %	2h06m26s
Chaîne de commandement	2	2,8 %	1h58m00s
SAILLAGOUSE	2	2,8 %	2h22m22s
CERDAGNE	1	1,4 %	1h19m59s
<b>Total / moyenne</b>	<b>71</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2h00m58s</b>

## Stationnement hiver

### RISQUE DE NEIGE = JE ME GARE CORRECTEMENT!

Chaque hiver, les engins de déneigement sont attendus dès le premier flocon. L'opération est souvent entravée par des véhicules qui gênent le passage en particulier dans les rues étroites.

Nous avons défini des **ZONES de STOCKAGE de Neige** par un panneau qui représente un chasse neige. Elles seront interdites au stationnement du **01 décembre au 30 Mars**.

## Préparer l'hiver

### Petits conseils pour éviter les départs difficiles.

- Faites vérifier votre batterie. N'oubliez pas de relever les essuie-glaces.

- Garez-vous dans le sens de marche pour permettre votre sortie en toute visibilité.

- Les pneus neige garantissent une meilleure adhérence. Les chaînes dans le coffre sont obligatoires.

- En cas de fort gel, si le véhicule est en pente, évitez le frein à main (avec l'humidité les mâchoires peuvent rester collées). Mettez une vitesse et orientez légèrement les roues dans le sens inverse de la pente.

- Avant l'arrivée des grands froids, la meilleure solution consiste à badigeonner tous les **joints** de sa **voiture** (portières et coffre) avec de la **glycérine**, de la cire de bougie, du **savon de Marseille** ou encore du talc. Toutes ces matières empêcheront le caoutchouc de coller au métal.

### Adaptez votre conduite à l'hiver



#### NEIGE

- Avoir des pneus spéciaux (pneus-neige, pneus à crampons ou à clous, chaînes...)
- Réduire sa vitesse et anticiper
- Agir avec douceur sur les commandes

**Si les roues avant se mettent à glisser : débrayer... relâcher l'accélérateur et réduire le braquage des roues pour retrouver de l'adhérence.**

**Si ce sont les roues arrière : attention au tête-à-queue ! Contrebraquer et surtout ne touchez pas aux freins !**



#### VERGLAS

- Réduire sa vitesse
- Respecter les distances de sécurité et les panneaux « verglas fréquent »
- Pas d'à-coups (freinage, accélération, actions brusques)

**Si vous vous laissez surprendre par une plaque de verglas : conservez vos roues droites et surtout ne touchez pas aux freins !**



#### BROUILLARD

- Respecter la règle des trois V :
  - Visibilité (50 m)
  - Vitesse (50 km/h)
  - Véhicule précédent (50 m)



**Et en toute circonstance sur neige restez très prudent.**

<https://www.ecf.asso.fr/Les-plus-ECF/Nos-conseils/Comment-conduire-par-temps-de-neige>

## Fête de La Vierge des Voyageurs 2020

Samedi 25 Juillet 2020

Comme chaque année depuis 2004, sur l'initiative de l'équipe Municipale de Mme ARMENGOU, a lieu le pèlerinage pour la Vierge des Voyageurs. De nombreuses personnes lui ont rendu hommage par une procession et une messe au Col de la Perche, sur le terrain de M. Delcasso.

Un vin d'honneur a ensuite été servi par la nouvelle Equipe Municipale.



## Rentrée des Classes 2020

Mardi 1er Septembre 2020.



C'est dans un contexte particulier que s'est déroulée cette rentrée 2020. Les partenaires (maire, enseignants, employés municipaux et de la communauté de communes Pyrénées catalanes et Éducation Nationale), en concertation, ont tout mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et du personnel. Les mesures sanitaires ont été prises, avec masques pour le personnel encadrant, gel hydroalcoolique et nouvel aménagement des salles de classe et des activités.

## Forum des Associations

Vendredi 04 Septembre 2020.

20 ASSOCIATIONS ont répondu présentes à La Cabanasse.

Comme chaque année, le temps du forum, les représentants ont pu renseigner le public sur leurs pratiques sportives et culturelles, tarifs et horaires. Petits et grands ont pu choisir leurs activités de loisirs hebdomadaire pour cette année.



Les Associations Cabanassiennes: Aînés Ruraux, ADMR, Aïkido, Chemin Faisant, Club de Pétanque, Ecole de musique Haut-Conflent, Gym CABA, Rugby Athlétique Cerdagne Capcir, Sapeurs Pompiers, Ski Club Capcir Haut-Conflent, Tambouille et Vadrouille, Temps danse Capcir, UNC Anciens Combattants.

## Flash infos

### Informations Municipales

« Dans le cadre de ses obligations, la Municipalité s'est engagée à nettoyer les allées des cimetières et les espaces communaux inhérents. Il revient aussi à chaque famille d'entretenir la ou les concessions funéraires, dont elle a la charge.

Dans la mesure du possible, vous êtes invités à nous aider dans nos recherches en contactant le secrétariat de la Mairie. Les tombes concernées sont répertoriées par un numéro.

En vous remerciant par avance de votre contribution au maintien de notre patrimoine collectif.

Mme Le Maire de La Cabanasse, Christine COLOMER. »

### Eclairage Public

A partir du mercredi 4 novembre et pendant toute la période de confinement, l'éclairage public est éteint de 23h30 à 5h00 du matin dans tout le village.

Le Saviez-Vous? Le maire, au titre de son pouvoir de police, doit prendre toutes les mesures qui intéressent la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques. Il doit donc veiller au bon éclairage des voies publiques situées dans l'agglomération communale.

Si l'extinction est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique, notamment en présentant un risque pour la circulation, le maire est en droit de refuser la demande des administrés. En effet, en cas d'accident la responsabilité de la commune pourrait être engagée pour défaut ou insuffisance d'éclairage public.

## Le Noël de La Cabanasse

**Samedi 19 Décembre 2020 de 14h00 à 17h00**

Pour Noël, la commune se pare de ses plus beaux habits de fête et convie tous les enfants du village, jusqu'au CM2, à venir rencontrer Le père Noël! Il sera présent à la Salle des Fêtes, pour toute une après-midi, avec sa hotte chargée de cadeaux et de chocolat pour les petits Cabanassiens du Village.

*Merci King Jouet Font-Romeu. Animation festive assurée dans le respect strict des règles sanitaires (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique, sens de circulation)*

**Du 21 au 23 Décembre 2020**

Pour 2020, le traditionnel repas de Noël des Aînés ne pourra avoir lieu en raison des conditions sanitaires. Toute l'Equipe Municipale s'est mobilisée pour confectionner, à partir de produits Locaux et Régionaux, des paniers garnis. Ces colis seront livrés à domicile avant le 24 Décembre 2020 dans le respect strict des règles sanitaires. *Merci au Mas Terregalls Err, Les Rousquilles du Palais Bourg-Madame, Intense Douceur Egat, Sieur d'Arques Limoux, Rétif Perpignan.*

**Madame Le Maire et toute L'Equipe Municipale vous souhaitent de  
JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE!!!**

**Prenez soin de Vous.**



**04 68 04 23 74 10**

**Avenue Lax**

[mairie@lacabanasse.fr](mailto:mairie@lacabanasse.fr)

Horaires : 9h00-12h00

du Lundi au Vendredi

Une permanence est assurée

par M. POLATO Serge, 1er

Adjoint : le mardi matin de

9h00-12h00

### Bienvenue à



Briséis, Julian, Maélya & Zélia

### Décès 2020



Mme JOUARY Simone

Mme MALOT Jacqueline

Mme MAS

M. LABERTY Claude

M. ORMIERES Henry

M. PUIG Pierrot

Mme REJINDERS

Mme SCHER Tania

M. VIGUIER

### Numéros utiles



**Bibliothèque**

**04.68.30.09.67**

[bibliotheque@lacabanasse.fr](mailto:bibliotheque@lacabanasse.fr)

**Régie Electrique**

**04.68.04.11.35**

[regie-la-cabanasse@wanadoo.fr](mailto:regie-la-cabanasse@wanadoo.fr)

**Agence Postale**

**04.68.30.09.67**

**Déchèterie**

**04.68.04.49.86**

[om.admin@pyrenees-catalanes.com](mailto:om.admin@pyrenees-catalanes.com)

**Directrice de publication:**

Christine Colomer.

**Rédaction:** Equipe Municipale.

**Photos:** Mairie LC

**Impression:** Altiprint

IMPRIM'VERT\* Imprimé sur du papier recyclé